

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
APPLOC	Appareils en location Réf : G-429	1	Ces montants sont déterminés à partir de statistiques et alloués au prorata du nombre de clients par palier ou sous-tarif
BASETAR	Base de tarification Réf : G-429	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux de la base de tarification totale par tarif, sous-tarif et palier
BASETARC	Base de tarification gaz de compression Réf : G-429; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux de la base de tarification de gaz de compression par tarif, sous-tarif et palier
BASETARD	Base de tarification distribution Réf : G-429; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux de la base de tarification de distribution par tarif, sous-tarif et palier
BASETARE	Base de tarification équilibrage Réf : G-429; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux de la base de tarification d'équilibrage par tarif, sous-tarif et palier
BASETARF	Base de tarification fourniture Réf : G-429; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux de la base de tarification de fourniture par tarif, sous-tarif et palier
BASETART	Base de tarification transport Réf : G-429; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux de la base de tarification de transport par tarif, sous-tarif et palier

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
CASEP	Compte d'aide à la substitution d'énergies plus polluantes (CASEP) Réf : D-2002-232	1	Les montants accordés à chaque client sont identifiés et classés par tarif, sous-tarif et palier S'il n'y a pas eu d'utilisation du compte, le montant sera alloué en fonction des volumes de la clientèle visés par l'établissement de ce compte
CAU	Capacité attribuée et utilisée Réf : G-429	2	Allocation de la capacité attribuée et utilisée appliquée dans la méthode « Conduites principales (CONDPRIN) » <u>A. Composante « capacité attribuée »</u> a) Déterminer la capacité annuelle dont la responsabilité est attribuée à chaque classe en multipliant le volume journalier de sa contribution à la pointe coïncidente par 365. b) Déterminer le coût d'une unité de capacité disponible du réseau en divisant le coût annuel de la capacité du réseau par 365 fois la pointe coïncidente du réseau. c) Déterminer le coût annuel de la composante « capacité attribuée » qu'il convient d'imputer à chaque classe en multipliant la « capacité attribuée » à chaque classe « Aa » par le coût unitaire de la capacité disponible du réseau « Ab ».

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
<u>B. Composante « capacité utilisée »</u>			
			<p>a) Déterminer le volume retiré en plus du volume annuel que la capacité attribuée à chaque classe lui réserve en priorité (écart positif entre le volume annuel retiré et 365 fois la pointe coïncidente de chaque classe).</p> <p>b) Déterminer l'allocation annuelle du coût de la composante « capacité utilisée » en sus de la capacité attribuée (excédents des retraits déterminés en « Ba », multipliés par le coût unitaire de la capacité disponible du réseau déterminé en « Ab »).</p> <p>c) Déterminer la capacité annuelle que chaque classe qui contribue à la pointe coïncidente n'a pas utilisée (volume déficitaire) (valeur positive de l'opération : volume annuel attribué déterminé en « Aa » moins volume annuel effectivement retiré par chaque classe).</p> <p>d) Déterminer le crédit unitaire à redistribuer à chaque unité de volume déficitaire (somme des coûts de capacité alloués en « Bb » divisée par la somme des volumes déficitaires déterminés en « Bc »).</p> <p>e) Répartir ces crédits entre les classes (volume déficitaire de chaque classe « Bc » multiplié par le crédit unitaire « Bd »).</p>
CAUCPA	Conduites principales d'alimentation Réf : G-429	2	Extraction de l'allocation des conduites principales (CONDPRIN) de la section se rapportant à la composante capacité des conduites d'alimentation

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
CDA	Comptabilité des abonnés – autres frais Réf : D-90-44	4	Allocation selon la répartition des coûts suivants : ? contrats, appels clients et commandes ? relevés de compteurs ? facturation des abonnés ? crédit et recouvrement ? provisions mauvaises créances déjà attribués sous la section distribution – comptabilité des abonnés
CONDPRIN	Conduites principales – alimentation et distribution Réf : G-429; D-90-44; D-91-34; D-92-36; D-97-47	2	<p><u>Conduites d'alimentation</u> : allocation par région, sous-tarif et palier, pour la composante capacité selon la méthode CAU, à l'aide de la Demande Quotidienne Maximale (DQM) évaluée à la journée de pointe d'un hiver extrême, soit 44 degrés-jours en base 18. Pour les clients du tarif D5, la DQM est égale à zéro.</p> <p><u>Conduites de distribution</u> : allocation par région, sous-tarif et palier, pour une composante accès et une composante capacité.</p> <p>1-Composante accès : la proportion des coûts rattachée à cette composante découle de l'évaluation du coût d'une conduite à diamètre zéro, établi par régression linéaire en utilisant le « diamètre » comme variable explicative. Ces coûts sont alloués en fonction du nombre de clients par tarif, sous-tarif et palier.</p> <p>2-Composante capacité : l'excédent des coûts de distribution est alloué selon la méthode CAU à l'aide de la Demande Quotidienne Maximale (DQM) évaluée comme suit :</p>

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
			? Tarifs D1, D3 et DM : DQM égale à la journée de pointe d'un hiver extrême, soit 44 degrés-jours en base 18 ? Tarif D4 : DQM égale au volume horaire maximum de chaque client, multiplié par 24 heures ? Tarif D5 : DQM égale à zéro
EXPLOIT	Dépenses d'exploitation Réf : G-429	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux des dépenses d'exploitation par tarif, sous-tarif et palier
EXPLOITD	Dépenses d'exploitation – distribution Réf : G-429; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux des dépenses d'exploitation-distribution par tarif, sous-tarif et palier
FB01	Volumes annuels Réf : G-429	3-V	Répartition des volumes par tarif, sous-tarif et palier conformément aux projections budgétaires
FB01 – GD	Volumes annuels – D4 et D5 Réf : D-99-11	3-V	Extraction des volumes des clients des tarifs D4 et D5, à partir du facteur de base FB01, réparti par tarif, sous-tarif et palier
FB01 – M	Volumes annuels – D1 grands, D3 et DM Réf : G-429	3-V	Extraction des volumes des clients des tarifs D1 grands, D3 et DM, à partir du facteur de base FB01, réparti par tarif, sous-tarif et palier N.B. : D1 grands = clients consommant plus de 36 500 m ³ par année
FB01 – V2	Volume volet 2 et optimisation	3-V	Allocation directe en fonction des volumes des clients en service volet 2, optimisation et gaz d'appoint

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
	Réf : D-99-11		
FB01C	Volume gaz de compression Réf. : R-3484-2002	3-V	Répartition des volumes de gaz de compression par tarif, sous-tarif et palier conformément aux projections budgétaires.
FB01D	Volume distribution Réf. : R-3484-2002	3-V	Répartition des volumes de distribution par tarif, sous-tarif et palier conformément aux projections budgétaires.
FB01E	Volume équilibrage Réf. : R-3484-2002	3-V	Répartition des volumes d'équilibrage par tarif, sous-tarif et palier conformément aux projections budgétaires.
FB01F	Volume fourniture Réf. : R-3484-2002	3-V	Répartition des volumes de fourniture par tarif, sous-tarif et palier conformément aux projections budgétaires.
FB01T	Volume transport Réf. : R-3484-2002	3-V	Répartition des volumes de transport par tarif, sous-tarif et palier conformément aux projections budgétaires.
FB01T-N	Volume transport zone Nord Réf. : R-3484-2002	3-V	Répartition des volumes de transport de la zone Nord par tarif, sous-tarif et palier conformément aux projections budgétaires.
FB05 – E	Équilibrage – facteur « espace » Réf : G-429 ; D-97-47 ; D-99-11 , D-2000-34	3-D	Évaluation de l'écart entre la consommation journalière moyenne de l'hiver (paramètre H) et la consommation journalière moyenne annuelle (paramètre A). Lorsque l'année-témoin est l'année budgétaire, les consommations journalières moyennes sont établies conformément aux prévisions

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
			budgétaires, par tarif, sous-tarif et palier.
FB05 – P	Équilibrage – facteur « pointe » Réf : G-429 ; D-97-47 ; D-99-11 ; D-2000-34	3-D	Évaluation de l'écart entre la consommation journalière de pointe non-coïncidente (paramètre P) et la consommation journalière moyenne de l'hiver (paramètre H) La consommation journalière de pointe est évaluée à la journée de pointe d'un hiver extrême en effectuant une régression linéaire entre les consommations réelles et les degrés-jours réels d'une année historique, extrapolée à 44 degrés-jours en base 18 et ajustée pour refléter le budget
FB05EC	Répartition des volumes d'inventaire de compression Réf. : R-3484-2002	3-D	Évaluation de l'écart (minimum 0) entre la consommation journalière moyenne de l'hiver (paramètre H) et la consommation journalière moyenne annuelle (paramètre A) pour les volumes effectivement utilisés en compression selon le profil au budget de chaque client
FB05EF	Répartition des volumes d'inventaire de fourniture Réf. : R-3484-2002	3-D	Évaluation de l'écart (minimum 0) entre la consommation journalière moyenne de l'hiver (paramètre H) et la consommation journalière moyenne annuelle (paramètre A) pour les volumes effectivement utilisés en fourniture selon le profil au budget de chaque client
FB05ET	Répartition des volumes d'inventaire de transport Réf. : R-3484-2002	3-D	Évaluation de l'écart (minimum 0) entre la consommation journalière moyenne de l'hiver (paramètre H) et la consommation journalière moyenne annuelle (paramètre A) pour les volumes effectivement utilisés en transport selon le profil au budget de chaque client

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
FB07	Revenus marchandise et compression Réf. : G-429	3-R	Allocation des revenus marchandise et compression prévus au budget au prorata des volumes annuels par tarif, sous-tarif et palier (FB01)
FB07C	Revenus compression Réf. : R-3484-2002	3-R	Allocation des revenus compression prévus au budget au prorata des volumes annuels par tarif, sous-tarif et palier (FB01C)
FB07D	Revenus distribution Réf. : R-3484-2002	3-R	Allocation des revenus de distribution prévus au budget
FB07E	Revenus équilibrage Réf. : R-3484-2002	3-R	Allocation des revenus d'équilibrage prévus au budget
FB07F	Revenus de fourniture Réf. : R-3484-2002	3-R	Allocation des revenus de fourniture prévus au budget au prorata des volumes annuels par tarif, sous-tarif et palier (FB01F)
FB07INVC	Revenus portion fixe ajustement d'inventaire de compression Réf. : R-3484-2002	3-R	Allocation des revenus de la portion fixe d'ajustement d'inventaire de compression prévus au budget
FB07INVF	Revenus portion fixe ajustement d'inventaire de fourniture Réf. : R-3484-2002	3-R	Allocation des revenus de la portion fixe d'ajustement d'inventaire de fourniture prévus au budget

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
FB07INVT	Revenus portion fixe ajustement d'inventaire de transport Réf. : R-3484-2002	3-R	Allocation des revenus de la portion fixe d'ajustement d'inventaire de transport prévus au budget
FB07T	Revenus transport Réf. : R-3484-2002	3-R	Allocation des revenus de transport prévus au budget
FB08	Nombre de clients Réf : G-429	3-N	Évaluation du nombre de clients par tarif, sous-tarif et palier conformément aux projections budgétaires
FB09	Revenus fourniture, compression, transport, équilibrage et distribution (FCTÉD) Réf : G-429	3-R	Somme des revenus totaux incluant les frais fixes de l'ajustement d'inventaire conformément au budget par tarif, sous-tarif et palier
FB10	Revenus transport, équilibrage et distribution (TÉD) Réf : G-429	3-R	Allocation des revenus de transport, équilibrage, distribution et les frais fixes de la portion transport de l'ajustement d'inventaire totaux par tarif, sous-tarif et palier conformément aux projections budgétaires
FB10 – B	Revenus transport, équilibrage et distribution – Tarif D1 Réf : G-429	3-R	Extraction des revenus des clients du tarif D1 à partir du facteur de base « FB10 », réparti par palier

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
FB10 – INT	Revenus transport et distribution – Tarif D5 Réf : G-429	3-R	Extraction des revenus des clients du tarif D5 à partir du facteur de base « FB10 », réparti par sous-tarif et par volet (volet 1A, volet 1B)
FB10 – LIV	Revenus – service de livraison Réf : D-2001-109	1	Allocation directe des revenus des clients en service de livraison réparti par tarif, sous-tarif et palier
FB10 – V2	Revenus Volet 2 et optimisation Réf : D-2001-109	1	Allocation directe en fonction des revenus des clients en service volet 2, optimisation et gaz d'appoint
FEE	Fonds d'efficacité énergétique Réf : D-2001-232	2	Allocation entre les clients à petit et moyen débit (D1, D3 et DM) en fonction des volumes et des revenus (FB10) relatifs à chaque tarif, sous-tarif et palier dans une proportion de 50%-50%
FS13	Suppléments de recouvrement Réf : G-429	2	Montants par tarif et classe-revenu, déterminés à partir de statistiques annuelles et répartis entre les paliers ou sous-tarifs au prorata des revenus FCTÉD (FB09)
FS15	Raccordements de compteurs Réf : G-429	2	Les frais de rétablissement sont de 50 \$ pour les clients résidentiels et de 135\$ pour les clients commerciaux et industriels Le nombre de rétablissements multiplié par les frais permettent d'établir les montants budgétés par catégorie de client. Un coût unitaire par client pour chacune des catégories est déterminé

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
			Les revenus de raccordement sont alloués en multipliant le nombre de clients par le coût unitaire de sa catégorie
FS21	Branchements Réf : G-429; D-90-44; D-92-36	1	Interface entre les banques de données branchements d'immeubles, livre des immobilisations et facturation permettant de faire une allocation directe en fonction de l'âge, des matériaux, de la région et du diamètre pour chaque branchement
FS21 - A	Branchements – amortissement Réf : D-92-36	1	Interface entre les banques de données branchements d'immeubles, livre des immobilisations (amortissement) et facturation permettant de faire une allocation directe en fonction de l'âge, des matériaux, de la région et du diamètre pour chaque branchement
FS22	Compteurs et instruments Réf : G-429; D-90-44; D-90-66	1	Interface entre le livre des immobilisations et les systèmes de facturation permettant de faire une allocation directe en fonction des tarifs, sous-tarifs et paliers
FS22 – A	Compteurs et instruments Amortissements Réf : D-92-36	1	Interface entre le livre des immobilisations (amortissement) et les systèmes de facturation permettant de faire une allocation directe en fonction des tarifs, sous-tarifs et paliers
FS23	Contrats et appels de clients Réf : G-429; D-90-44; D-91-34	2	Déterminer le nombre de contacts total pour les catégories de clients résidentiels, affaires et privilèges selon des statistiques établies Allouer les coûts des contrats et commandes entre les catégories de clients cycliques et les clients fin de mois

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
			<p>Déterminer le coût unitaire par appel pour chaque catégorie</p> <p>Multiplier les coûts unitaires par appel par le nombre d'appels pour les clients résidentiels, affaires et privilèges et le coût unitaire par client par le nombre de clients pour les clients fin de mois</p>
FS24	Releveurs de compteurs Réf : G-429; D-91-34	2	<p>Utiliser le nombre de clients par catégorie résidentiels, affaires, privilèges et fin de mois</p> <p>Les compteurs des clients privilèges et fin de mois sont lus à tous les mois Les compteurs des clients affaire et les clients résidentiels avec chauffage sont lus à tous les deux mois Les clients résidentiels sans chauffage sont lus une fois par année</p> <p>Le nombre total de lectures est alloué en multipliant, pour chaque groupe le nombre de clients par le nombre de lectures annuelles</p>
FS25	Facturation des clients Réf : G-429	2	<p>Les dépenses sont identifiées par catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ? dépenses spécifiques aux clients de facturation fin de mois ? dépenses spécifiques aux clients de facturation cyclique <p>Les montants ainsi établis sont alloués en fonction du nombre de clients relatifs à chaque tarif, sous-tarif et palier</p>

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
FS26	Provisions pour mauvaises créances Réf : G-429; D-90-44	2	<p>Les provisions sont identifiées par catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ? provisions spécifiques aux clients de facturation fin de mois ? provisions spécifiques aux clients de facturation cyclique ? provisions à répartir à tous <p>Les montants ainsi établis sont alloués en fonction des FCTÉD (FB09) par tarif, sous-tarif et palier</p>
FS27	Frais de vente Réf : G-429; D-90-44; D-90-66 modifié vs dépôt cause 2001 suite à erreur	2	<p>Les dépenses sont identifiées par catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ? dépenses spécifiques aux clients petit débit (D1 résidentiel) ? dépenses spécifiques aux clients moyen débit (D1 commercial et industriel, D3 et DM) ? dépenses spécifiques aux clients grand débit (D4 et D5) ? frais généraux (tous) <p>Les montants ainsi établis, à l'exception des frais généraux, sont alloués en fonction du nombre de clients et des volumes de distribution relatifs à chaque tarif, sous-tarif et palier dans une proportion de 50% - 50%.</p> <p>Les frais généraux sont alloués en fonction des FCTÉD (FB09)</p>
FS28	Frais de publicité Réf : G-429; D-90-44; D-90-66 modifié vs dépôt cause 2001 suite à erreur	2	<p>Les dépenses sont identifiées par catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ? dépenses spécifiques aux clients petit débit (D1 résidentiel) ? dépenses spécifiques aux clients moyen débit (D1 commercial et industriel, D3 et DM)

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
			<ul style="list-style-type: none"> ? dépenses spécifiques aux clients grand débit (D4 et D5) ? frais généraux (tous les clients) <p>Les montants ainsi établis, à l'exception des frais généraux, sont alloués en fonction du nombre de clients et des volumes de distribution relatifs à chaque tarif, sous-tarif et palier dans une proportion de 50% - 50%.</p> <p>Les frais généraux sont alloués en fonction des FCTÉD (FB09)</p>
FS29	Crédit et recouvrement Réf : D-90-44	2	<p>Les dépenses sont identifiées par catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ? dépenses spécifiques aux clients de facturation fin de mois ? dépenses spécifiques aux clients de facturation cyclique <p>Les montants ainsi établis sont alloués en fonction du nombre de clients relatifs à chaque tarif, sous-tarif et palier</p>
FS30	Déficience des infrastructures Réf : D-99-11	1	<p>Les volumes des projets ayant généré les déficiences sont identifiés par catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ? volumes spécifiques aux clients du tarif 1 consommant plus de 36 500 m³/an (D1 grands), alloués au prorata des volumes de ces paliers ? volumes spécifiques aux clients des sous-tarifs 4.6, 4.7 et 5.7
FS31	Frais des intervenants Réf : D-2001-109; D-2001-232	2	<p>Les coûts sont identifiés par catégorie, selon les frais alloués pour l'année budgétaire précédente :</p>

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
			<ul style="list-style-type: none"> ? coûts pour des intervenants rattachés aux clients petit débit (D1 petit) ? coûts pour des intervenants rattachés aux clients moyens débit (D1 grand, D3 et DM) ? coûts pour des intervenants rattachés aux clients grand débit (D4/D5) ? coûts pour des intervenants d'intérêt public (tous les clients) ? coûts pour des intervenants non spécifiquement rattachés à une clientèle (tous les clients) <p>Les montants ainsi établis, à l'exception des coûts pour des intervenants d'intérêt public, sont alloués en fonction des revenus de transport, équilibrage et distribution (FB10) par tarif, sous-tarif et palier.</p> <p>Les coûts pour des intervenants d'intérêt public sont alloués, par tarif, sous-tarif et palier, en fonction de 50% des revenus de transport, équilibrage et distribution (FB10) et 50% des volumes de distribution.</p>
IMMOBIL	Immobilisation Réf : G-429	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux d'immobilisation sous la base de tarification totale, par tarif, sous-tarif et palier
IMMOBILD	Immobilisation – distribution Réf : G-429; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts totaux d'immobilisation sous la base de tarification de distribution, par tarif, sous-tarif et palier
PAIRE	Programmes d'aide à la réalisation d'étude énergétique Réf : D-91-34	1	Établissement de la répartition des coûts par classe de revenu résidentiel, commercial et industriel, des clients du tarif 1, qui se sont prévalus de ce programme

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
PCAF	Programme commercial axé sur financement Réf. : R-3484-2002	3-V	Allocation en fonction des volumes des tarifs D3, DM et D1 (avec des volumes annuels supérieurs à 36 500 m ³) par tarif, sous-tarif et palier
PGEE	Plan global en efficacité énergétique Réf : D-2000-211; D-2001-109; D-2001-232	2	<p>Les coûts reliés à l'aide financière et les pertes de revenus sont alloués directement en identifiant les montants accordés à chaque client et en les classant par tarif, sous-tarif et palier.</p> <p>Les coûts administratifs sont répartis par type de clientèle selon les programmes visés. Les montants ainsi établis sont alloués en fonction des volumes de distribution et des revenus de transport, d'équilibrage et de distribution (FB10) relatifs à chaque tarif, sous-tarif et palier dans une proportion de 50%-50%</p> <p>Les coûts généraux, non rattachés à des programmes spécifiques, sont alloués à l'ensemble de la clientèle, en fonction des volumes de distribution et des revenus de transport, d'équilibrage et de distribution (FB10) relatifs à chaque tarif, sous-tarif et palier dans une proportion de 50%-50%</p>
PRC	Programme de rabais à la consommation (P.R.C.) – versements Réf : D-92-36	1	Les montants accordés à chaque client sont identifiés et classés par tarif, sous-tarif et palier
PRCA	P.R.C. – amortissement Réf : D-92-36	1	Les montants accordés à chaque client sont identifiés et classés par tarif, sous-tarif et palier

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
PRCVN	P.R.C. – valeur nette Réf : D-92-36	1	Les montants accordés à chaque client sont identifiés et classés par tarif, sous-tarif et palier
PSAV	Programme de stimulation pour l'adaptation des véhicules Réf : G-429	1	Entièrement attribué au tarif 1, palier 1.6
REVBRUT	Revenu brut Réf : G-429	4	Allocation selon la répartition de la somme des coûts totaux d'exploitation (dépenses d'amortissement, amortissement de frais reportés, taxes, redevances et impôts) et du rendement sur la base de tarification, par tarif, sous-tarif et palier
REVBRUTD	Revenu brut de distribution Réf : G-429; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition de la somme des coûts totaux d'exploitation de distribution (dépenses d'amortissement, amortissement de frais reportés, taxes, redevances et impôts) et du rendement sur la base de tarification - distribution, par tarif, sous-tarif et palier
REVNET	Revenu net Réf : G-429; D-90-44	4	Allocation selon la répartition des coûts suivants : ? revenus totaux ? moins les rabais à la consommation ? moins dépenses d'exploitation ? moins dépenses d'amortissement (incluant amortissement pour frais reportés) ? moins dépenses de taxes et redevance

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
			par tarif, sous-tarif et palier
REVNETC	Revenu net de compression Réf : G-429; D-90-44; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts suivants : ? revenus totaux de compression ? moins coût du gaz de compression ? moins dépenses de taxe sur le capital de compression par tarif, sous-tarif et palier
REVNETD	Revenu net de distribution Réf : G-429; D-90-44; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts suivants : ? revenus totaux de distribution ? moins les rabais à la consommation ? moins dépenses d'exploitation – distribution ? moins dépenses d'amortissement (incluant amortissement pour frais reportés) de distribution ? moins dépenses de taxes et redevance de distribution par tarif, sous-tarif et palier
REVNETE	Revenu net d'équilibrage Réf : G-429; D-90-44; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts suivant : ? revenus totaux d'équilibrage ? moins coûts fixes d'équilibrage ? moins dépenses d'amortissement reliées à l'équilibrage ? moins dépenses de taxe sur le capital d'équilibrage par tarif, sous-tarif et palier
REVNETF	Revenu net de fourniture Réf : G-429; D-90-44; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts suivants : ? revenus totaux de fourniture

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé

MÉTHODES ET CALCULS DES FACTEURS D'ALLOCATION

Facteur	Définition	Type *	Détermination
			? moins coût du gaz de fourniture ? moins dépenses de taxe sur le capital de fourniture par tarif, sous-tarif et palier
REVNETT	Revenu net de transport Réf : G-429; D-90-44; R-3484-2002	4	Allocation selon la répartition des coûts suivants : ? revenus totaux de transport ? moins coûts fixes, variable et d'optimisation du transport ? moins dépenses de taxe sur le capital de transport par tarif, sous-tarif et palier
REVREQ	Répartition des revenus requis Réf. :R-3484-2002	1	Allocation directe selon une ventilation par tarif, sous-tarif et palier.
TEMPER	Compte de nivellement de température Réf : D-92-36	1	Le calcul de ce compte donne les variations classées par tarif et sous-tarif. L'allocation par palier au tarif D1 est établie en fonction des revenus de transport d'équilibrage et distribution (FB10)
TEMPER – A	Compte de nivellement de température – amortissement Réf : D-92-36	1	Le calcul de l'amortissement de ce compte donne les variations classées par tarif et sous-tarif. L'allocation par palier au tarif 1 est établie en fonction des revenus de transport d'équilibrage et distribution (FB10)

* Type : 1) allocation directe 2) étude spéciale 3) facteur de base (Nombre-Volume-Revenu-Demande) 4) facteur dérivé